

INDÉSIRABLE
CONCOURS D'ÉCRITURE / MÉMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES
RÈGLEMENT 2020-2021

TEXTE DE L'APPEL À PROJET

Fort de son histoire, du travail qu'il développe en direction du monde scolaire et de la large place qu'il accorde à la littérature dans sa programmation et sa politique de médiation, le Mémorial du Camp de Rivesaltes lance à partir de la rentrée scolaire 2020/2021 un concours d'écriture à destination des élèves du second degré, en partenariat avec les rectorats des académies de Montpellier, de Toulouse, et la DILCRAH.

ARTICLE 1 – PARTICIPANTS

Le concours s'adresse aux élèves des classes de cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) des collèges, et aux classes de Seconde, Première et Terminale des lycées généraux, technologiques, professionnels et des CFA des académies de Toulouse et de Montpellier. Le concours présente un thème unique qui sera traité dans deux catégories pour les collèges et pour les lycées et CFA.

ARTICLE 2 – THÈME

Le thème qui a été choisi pour cette première édition est *Indésirable* :

- d'une part parce que les différents projets menés par le MCR en direction des jeunes ont mis en évidence leur intérêt pour cette question ;
- d'autre part parce qu'il est abordé dans les programmes scolaires de plusieurs disciplines : histoire-géographie, français, langues vivantes, philosophie, sciences économiques et sociales, arts plastiques, EMC, SVT, mais aussi toutes les autres disciplines ;
- Enfin parce qu'il est au croisement :
 - o de l'histoire-même du camp et des 60 000 personnes déclarées « indésirables » qui y ont été internées ou y ont vécu entre 1941/1942, 1945/1948, 1962/1966
 - o des mécanismes d'ostracisation, de racisme et d'antisémitisme qui touchent encore aujourd'hui certaines populations et notamment les jeunes en raison de leur orientation sexuelle, de leur appartenance ethnique ou religieuse ;
 - o des représentations médiatiques véhiculées sur la figure de l'autre, de l'étranger, notamment celle du migrant ;
 - o de la montée des populismes et des idéologies de rejet et de haine ;
 - o des fractures sociales de plus en plus prégnantes, violentes et anxiogènes qui sont à l'œuvre dans notre société.

Plus largement, ce thème détermine plusieurs entrées, notamment :

- être/se sentir désiré/indésiré, et/ou indésirable
- être indésirable pour l'autre
- être déclaré indésirable par le corps social, pour des questions liées à son identité (origine ethnique, appartenance religieuse, orientation sexuelle, etc...).

Il sera possible de traiter librement un ou plusieurs de ces trois axes et toutes les articulations qu'ils offrent.

ARTICLE 3 - PRODUCTIONS

Le genre proposé est libre, afin de susciter des propositions diversifiées d'écriture de réalité ou de fiction : correspondance, essai, journal intime, article de presse, scène(s) de théâtre, illustration ou bande dessinée, poème, nouvelle, scénario de film, livret d'opéra...

Les textes pourront être soit individuels, soit collectifs

Ils devront être suivis d'une brève note d'intention précisant les raisons du sujet, du genre et du mode d'écriture (individuel / collectif) choisis.

Ils valoriseront un point de vue personnel et auront toute liberté de s'appuyer sur certaines des ressources proposées par le MCR (cf. article 4).

Ils comporteront un titre, différent du thème, et n'excéderont pas 5 000 signes, espaces compris, ou 10 planches pour la BD et l'illustration.

Les textes et les notes d'intention envoyés devront être anonymes et ne pas indiquer l'établissement scolaire représenté.

Le professeur certifiera que le texte est original, inédit et il en autorisera la libre reproduction et diffusion.

Ils devront obligatoirement être envoyés au format texte (Word, RTF, Open office ou Page), police Arial 11. Le format PDF ne sera pas accepté.

Adresse d'envoi : david.lenoir@memorialcamprivesaltes.fr. Un accusé de réception sera envoyé.

ARTICLE 4 – ACCOMPAGNEMENT ET RESSOURCES

Le MCR va proposer aux enseignants intéressés des ressources destinées à accompagner l'acte d'écrire, alimenter l'imaginaire des élèves, partager des connaissances et faire naître des pistes de réflexion variées sur le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie, l'exclusion sociale, etc...

Les enseignants inscrits recevront des vidéos de 15 minutes dans lesquelles des auteurs, des scientifiques et des grands témoins partenaires du MCR se présentent et s'expriment à partir de leur domaine de référence sur un ensemble de questions liées à l'écriture et sur le mot *indésirable*. Ils pourront utiliser et adapter les contenus de ces interventions en fonction du niveau de leurs élèves et de la nature de leur projet.

Le MCR mettra aussi à disposition des enseignants les ressources dont il dispose (témoignages des internés, archives, photographies, etc...) qu'ils pourront également utiliser et adapter s'ils le souhaitent.

Une visite accompagnée du MCR suivie d'un atelier sur le témoignage mené par un médiateur est également possible pour les enseignants volontaires.

ARTICLE 5 – JURY

Le jury sera présidé par Lydie SALVAYRE, auteure notamment de *Pas pleurer*, Prix Goncourt 2014.

Il sera composé de personnalités du monde littéraire, scientifique, de représentants du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales et de la Région Occitanie, de représentants de l'Académie de Montpellier, d'une enseignante de lettres du service éducatif du MCR, des acteurs de la chaîne du livre, et d'un groupe de jeunes lycéens ambassadeurs du Mémorial.

Le jury se répartira les productions réalisées sur les deux niveaux (collèges / lycées et CFA) et sur les productions (individuelles et collectives).

ARTICLE 6 – PRIX

Les prix accordés inciteront à la lecture, à l'écriture pour permettre aux lauréats de développer leur pratique de la lecture et de l'écriture : cadeaux de livres dédicacés par la présidente du jury, financement d'ateliers d'écritures, visite d'une maison d'auteur de la région Occitanie, etc...

Ils se répartiront comme suit :

- 1 prix pour les collégiens ayant candidaté individuellement
- 1 prix pour les lycéens ayant candidaté individuellement
- 1 prix par niveau pour les productions réalisées par les classes (en collège et en lycées et CFA)

Les textes des participants feront l'objet d'une publication dans le *Florilège international des écrivains en herbe de langue française* de l'académie de Montpellier. Ils seront également présentés sur le site du Mémorial.

ARTICLE 7 – CALENDRIER

Appel à projets : septembre 2020

Inscription : de début septembre 2020 au 31 décembre 2020

Le questionnaire d'inscription ci-joint sera complètement renseigné et envoyé à david.lenoir@memorialcamprivesaltes.fr.

Remise des textes : avant le 17 avril 2021

Réunion du jury : fin mai 2021

Remise des prix : début juin 2021

ARTICLE 8 : COMMUNICATION

Les lauréats (ou les représentants légaux des candidats mineurs) acceptent d'être photographiés et autorisent l'utilisation de leur image dans toutes manifestations promotionnelles et de communication liées au concours. "Ils s'engagent en outre à participer dans la mesure du possible à toute manifestation utile à la promotion du concours." Ils ne pourront prétendre à aucune rémunération ou indemnité de ce fait.

Les candidats (ou les représentants légaux des candidats mineurs) autorisent la reproduction, la représentation et la communication au public, dans tous les supports des organisateurs (magazines, sites Internet et opérations de communication et événementielles...) de l'œuvre présentée dans le cadre du concours.

Le MCR garantit que l'image (sur photos, bande vidéo et autre support) des lauréats ne sera utilisée pour aucune opération à but commercial.

ARTICLE 8: INTERPRÉTATION DU RÈGLEMENT

Toute contestation ou réclamation relative à ce concours devra être formulée par écrit et ne pourra être prise en considération au-delà du délai d'un mois à compter de la date de clôture du concours.

Toute interprétation litigieuse du présent règlement, ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés souverainement par le MCR . Aucun recours ne sera admis. Le seul fait de poser sa candidature implique l'acceptation intégrale et sans réserve du présent règlement.

Le règlement sera disponible dans sa totalité sur le site Internet. Le MCR prendra toutes les mesures nécessaires au respect du présent règlement.

POUR NOTRE RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

MEMBRES PRESENTIS POUR LA COMPOSITION DU JURY

Cette liste a été établie en concertation avec Occitanie Livres Lectures

Pour les auteurs :

- Sylvie DESHORS, auteure qui a publié plus d'une vingtaine de romans pour les adolescents, notamment de *La vallée aux merveilles*, Éditions du Rouergue, qui raconte la découverte que fait une adolescente de 16 ans de la question. Après une rupture amoureuse douloureuse, Jeanne, 16 ans, est envoyée chez sa tante dans la vallée de la Roya. Elle y découvre que cette dernière est une militante active, venant en aide aux migrants qui tentent de passer la frontière italienne pour entrer en France
- Frédéric DEBOMY, scénariste de bande dessinée qui a travaillé avec les dessinateurs José MUÑOZ (Grand Prix du festival d'Angoulême) et Edmond Baudoin, et a publié notamment *Full stop : le génocide des Tutsi du Rwanda*, illustrations Emmanuel Prost, éd. Cambourakis, 2019

Pour les collectivités territoriales :

- Cécile JODLOWSKI-PERRA : directrice déléguée *Occitanie livre et lecture*
- Karen PIOTROWSKI : chargée de mission Service Industries Créatives Direction de la Culture et du Patrimoine / Prix Nougaro de la Région Occitanie :
- Nathalie AUDOUARD : directrice de la Maison Sociale de Proximité Agly (Direction Générale Adjointe des Solidarités du département des Pyrénées Orientales
- Johanna BARASZ, déléguée adjointe, Conseillère Éducation et Transmission à la DILCRAH (Direction Interministérielle de Lutte Contre le Racisme et l'Antisémitisme)

Pour le MCR :

- Agathe DE CLERCQ, Anja GOEGEL, Solène VINAS Hugo CROUCHOMOU, Naoual ABOULGHAZI, Louise VALETTE, Bastien LUQUES : lycéens et étudiants ambassadeurs du MCR
- Mathilde PETTE, sociologue, maîtresse de conférence à l'Université de Perpignan
- Agnès SAJALOLI : directrice du Mémorial du Camp de Rivesaltes

Pour l'Éducation Nationale :

- Frédéric MIQUEL : IPR/IA de Lettres, rectorat de l'académie de Montpellier
- Sohie DAVID : IPR/IA de lettres de l'académie de Toulouse
- Thierry DUCLERC : IPR d'histoire-géographie, rectorat de l'académie de Montpellier
- professeur de lettres missionnée du service éducatif du MCR : en attente du recrutement
- Cédric MARTY : IPR/IA de lettres et d'histoire-géographie de l'académie de Toulouse
- Virginie RUBIRA : IEN-ETEG Lettres-Histoire de l'académie de Toulouse
- Grégory PAUL : IEN-ETEG Lettres-Histoire de l'académie de Montpellier
- Stéphane FRANÇOIS : DAAC du rectorat de l'académie de Montpellier
- Brigitte QUILHOT-GESSEAUME : DAAC du rectorat de l'académie de Toulouse

Pour les médiathèques :

Agnès DE FRANCE, direction de la médiathèque départementale de l'Hérault
Véronique BOURHONNET, direction de la médiathèque départementale des Pyrénées Orientales

Pour les libraires :

- Jean Luc PELISSOU, librairie *Le cheval dans l'arbre* de Céret

- Roger COSTE, personnalité qualifiée

Pour les éditeurs de la région Occitanie:

- Sylvie CROSSMAN / Jean Pierre BAROU, *Indigène Éditions* (Bouzigues), éditeurs notamment de *Indignez-vous* de Stéphane Hessel
- Miquel CLEMENTE, éditions *BD 6 pieds sous terre* (Montpellier), qui donne la parole à un courant d'auteurs de bande dessinée en prise directe avec le réel et le monde contemporain.

PERSONNALITÉS PRESENTIÈRES POUR ÊTRE PARTENAIRES DU PROJET

Pour le domaine scientifique :

- Denis PESCHANSKI, historien, directeur de recherche au CNRS, Président du Conseil Scientifique du MCR
- Anne MUXEL, directrice de recherches au CNRS et en science politique au CEVIPOF, spécialiste du rôle de la transmission de la mémoire dans la construction identitaire et la socialisation politique des jeunes, membre du Conseil Scientifique du MCR
- Brigitte SION, docteur de l'Université de New York, experte internationale dans le domaine des musées, des mémoriaux et du patrimoine matériel, qui recueille les souvenirs oraux de particuliers dont elle rédige ensuite les mémoires afin de les faire partager à leur famille et leurs amis sous la forme de livre autobiographique
- Mathilde PETTE, maîtresse de conférence en sociologie à l'Université de Perpignan, spécialiste du militantisme, de l'engagement et du monde associatif et militante dans la cause des étrangers et des migrants
- Des grands témoins qui ont été internés ou ont été relégués au camp de Rivesaltes en tant qu' « indésirables » à ses différentes périodes.

Pour le domaine littéraire :

- CALL, auteur-compositeur interprète, auteur de *Seuls les enfants savent aimer* (2018) et *Cavale ça veut dire s'échapper* (2019)
- Alice ZENITER, romancière, traductrice, scénariste, dramaturge, auteur notamment de *L'art de perdre* (Prix Goncourt des lycéens 2017)
- Laurent GAUDE, auteur notamment de *La mort du roi Tsongor* (Prix Goncourt des lycéens 2002 et Prix des libraires 2002), *Le soleil des Scorta* (Prix Goncourt 2004), et de *De sang et de lumière* (2017)

RESSOURCES MISES À DISPOSITION PAR LE MCR

L'idée est de proposer 8 ou 9 vidéos réalisées par des écrivains, des scientifiques, des comédiens ou des grands témoins (Lydie SALVAYRE, Denis PESCHANSKI, Mathilde PETTE, Alice ZENITER, Marcel BOZONNET, Judith HENRY) sur ce que représente à leurs yeux le mot ou la notion d'Indésirable, et pour les écrivains, sur ce qu'est l'écriture pour eux. Ces vidéos seront mises à disposition des enseignants qui pourront les diffuser auprès de leurs élèves désireux de participer au projet.

CRITÈRES

Les critères d'évaluation s'attacheront à distinguer :

- la qualité et la pertinence de la note d'intention fournie exposant les raisons du sujet et le type d'écriture choisis
- la force du titre
- le respect du nombre de signes requis
- le recours à une écriture personnelle et aux ressources proposées

- la qualité de la mise en résonance de la notion par le texte
Ils seront identiques pour toutes les productions reçues mais seront adaptés en fonction des niveaux des candidats, et de la nature de leurs productions, individuelles ou collectives.